



La Députation, un organe essentiel pour notre région

Karim Saïd
PS, Bienne
Président de
la Députation



AU CŒUR DE LA DÉPUTATION

Depuis la session d'été du **Grand Conseil**, j'ai l'honneur de présider la Députation, qui a pour rôle de défendre les intérêts du **Jura bernois** et des francophones du cercle Bienne-Seeland. La Députation, qui est composée des **députés** francophones de ces deux cercles électoraux, se réunit chaque mardi précédant la session.

La présidence est assumée durant une année selon un tour-nus entre les différents partis. Avec Pauline Pauli à la vice-présidence, la Députation est dirigée pour la première fois par deux élus du cercle électoral de Bienne-Seeland! Il est important pour les francophones de ce cercle d'être visibles car, contrairement à ce qu'ont tendance à penser certains de nos collègues alémaniques, la composante romande de notre canton ne se résume pas au seul **Jura bernois**.

Bien que nous soyons issus de différents partis, j'apprécie beaucoup l'ambiance qui règne à la Députation. Lors de la dernière session, j'ai décidé d'organiser un repas commun, afin de cultiver la bonne entente entre

nous. Cette expérience a été saluée par plusieurs de mes collègues, si bien que je compte la renouveler lors de prochaines sessions.

Au niveau politique, le dossier qui nous a principalement occupé est Avenir **Berne** romande. Différents crédits en lien avec ce projet ont été traités au **Grand Conseil**. Si le crédit en lien avec l'ouverture d'un nouveau centre administratif à Tavannes a facilement passé la rampe, il n'en a pas été de même pour celui qui concerne le pôle Justice et Police à Reconvilier. Il s'est heurté à l'opposition de la **Commission des infrastructures et de l'aménagement du territoire** (CIAT), mais aussi du PVL, de l'UDF et d'une partie de l'UDC, qui le jugeaient trop onéreux.

Il nous a été reproché de revendiquer des infrastructures trop luxueuses par rapport aux autres régions, alors qu'il est nécessaire de déménager les institutions sises à Moutier avant le 1er janvier 2026 et qu'il est intelligent de profiter de l'occasion pour restructurer l'administration franco-

phone de manière efficiente. Lors des tractations, j'ai réussi à m'assurer du soutien d'un collègue de parti initialement sceptique, en lui rappelant mon soutien passé en faveur d'un projet touchant sa région. Lors du traitement de l'affaire, la situation était tellement tendue que nous avons failli demander le vote séparé, qui est rarement utilisé. Finalement, l'affaire a été repoussée à la session suivante et, après quelques compromis, le projet a finalement passé la rampe.

Après nos victoires de haute lutte, nous pouvons envisager l'avenir en lien avec Avenir **Berne** romande sereinement. D'autres projets qui concernent directement la Députation sont à prévoir lors des prochaines sessions. Dans l'immédiat, la question des sièges garantis aux francophones du cercle Bienne-Seeland lors des élections cantonales sera abordée. Ce dossier me tient très à cœur, car je me suis directement impliqué sur cette question ces dernières années. Divers enjeux concernent ce dossier. Il est entre autres prévu de passer de quatre à cinq sièges garantis et d'éviter les abus de 2022, en s'assurant que toutes les candidatures romandes le soient effectivement.

*Chaque mercredi, Le Journal du Jura ouvre ses colonnes aux membres de la Députation francophone au **Grand Conseil**. A tour de rôle, chaque élue et élu est libre de traiter le sujet de son choix relatif à son engagement au niveau cantonal. Ce contenu ne reflète pas forcément l'avis de la rédaction.*